

## **Objet : Prolongement de la fermeture des établissements scolaires de la CSDGS jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2020**

**La Prairie, le 22 mars 2020** – À la suite de la conférence de presse tenue aujourd'hui par le premier ministre du Québec, monsieur François Legault, et par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, voici les plus récentes informations au sujet de la COVID-19 (coronavirus).

### **Fermeture des établissements**

Comme annoncé aujourd'hui, la fermeture des établissements scolaires est prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2020 inclusivement. Ce prolongement survient dans le contexte des différentes mesures que le gouvernement du Québec met en place afin de freiner la propagation de la COVID-19 (coronavirus).

### **Accès aux établissements**

Nous vous rappelons que, pour l'instant, il n'est pas possible d'accéder aux établissements scolaires. Toutefois, nous sommes en communication avec le MÉES et les autorités de santé publique pour obtenir des précisions visant à effectuer de possibles visites sécuritaires dans nos établissements pour vous permettre de récupérer des effets nécessaires. Nous espérons pouvoir vous communiquer plus d'informations à ce sujet sous peu.

### **Suivis pédagogiques**

Pour prendre connaissance des informations du MÉES en lien avec la fermeture des établissements scolaires, scolaires, du maintien des services de garde d'urgence et concernant les suivis pédagogiques, nous vous invitons à lire le [communiqué ministériel](#) diffusé à cet effet plus tôt aujourd'hui.

En attendant les divers outils qui seront proposés par le MEES à compter du début du mois d'avril, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) proposera en début de semaine, des activités et jeux pour continuer d'apprendre à la maison. Nous transmettrons une communication aux parents à cet effet prochainement.

### **Poursuite des activités administratives**

Nous réalisons actuellement les activités administratives essentielles pour notre commission scolaire. Pour ce faire, afin de respecter les directives du gouvernement, nous privilégions le télétravail. Nous remercions chaleureusement tous les employés qui ont un rôle à jouer actuellement.

### **Pour plus de renseignements**

Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai prochain, vous pourrez prendre connaissance de l'évolution de la situation de notre commission scolaire par l'entremise des médias habituels, soit le site Web et la page Facebook de la CSDGS.

Nous vous remercions de votre habituelle et précieuse collaboration et espérons que vous vous portez bien.

*La Direction générale*